



DECRETD/2019/ **147** /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN ATTACHE MILITAIRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 001/CNT/2012 du 17 janvier 2012, portant statut général des militaires ;

Vu le décret D/2018/ 067 /PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/ 073 /PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu Le décret D/2018/ 243/PRG/SGG du 08 octobre 2018 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale,

DECRETE

Article 1^{er} : Le Général de Brigade Bachir **DIALLO**, précédemment Attaché Militaire de la République de Guinée au Canada, est nommé Attaché Militaire de la République de Guinée en République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, Addis-Abeba.

Article 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **20 MAI 2019**

Professeur Alpha CONDE